

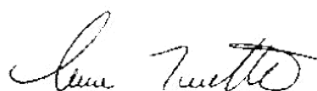
AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL ANNÉE 2023

Avis public est par les présentes donné par la soussignée à l'effet que le Conseil a adopté, à sa séance du 7 novembre 2022, le calendrier des séances ordinaires devant être tenues en 2023 :

Lundi, 16 janvier	Lundi, 3 juillet
Lundi, 13 février	Lundi, 14 août
Lundi, 13 mars	Lundi, 11 septembre
Mardi, 11 avril	Mardi, 10 octobre
Lundi, 8 mai	Lundi, 13 novembre
Lundi, 12 juin	Lundi, 11 décembre

À moins d'avis contraire, toutes les séances sont tenues à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Stoke sis au 403, rue Principale.

DONNÉ À STOKE, CE 6^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022.



Anne Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière